



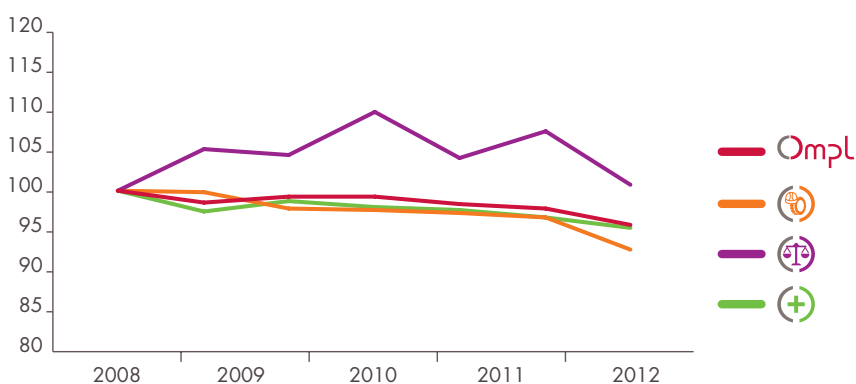
Le Baromètre Entreprises de l'OMPL présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales du champ de l'OMPL¹. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



VOLUME D'ENTREPRISES EN DIMINUTION DEPUIS 2008

Globalement, le nombre d'entreprises employeuses (hors établissements) a décliné chaque année depuis 2008. La tendance semble s'accélérer à partir de 2013. Le secteur juridique fait figure d'exception. Même si en 2014 le nombre d'entreprises a augmenté faiblement par rapport à 2008 (+ 0,7 %), ce nombre est continuellement en croissance sur l'ensemble de la période.

Entreprises employeuses : évolution annuelle 2008-2014



Données au 31/12. Sources : Actalians 2009-2015.



Par rapport à 2008, pour le secteur de la santé, le nombre d'entreprises employeuses a diminué de - 4,1 % en 2014.

Entreprises employeuses : entreprises du champ de l'OMPL cotisantes à Actalians, exclusion faite des organismes de formation ou professionnels.

Entreprise : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements.

Établissement : unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Sociétés commerciales et assimilées : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les EURL, SA, SARL, SAS, SNC, SEL et les statuts assimilés.

Entreprises individuelles : forme juridique agrégée des entreprises comprenant les entreprises individuelles (personnes physiques) et les statuts assimilés.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé

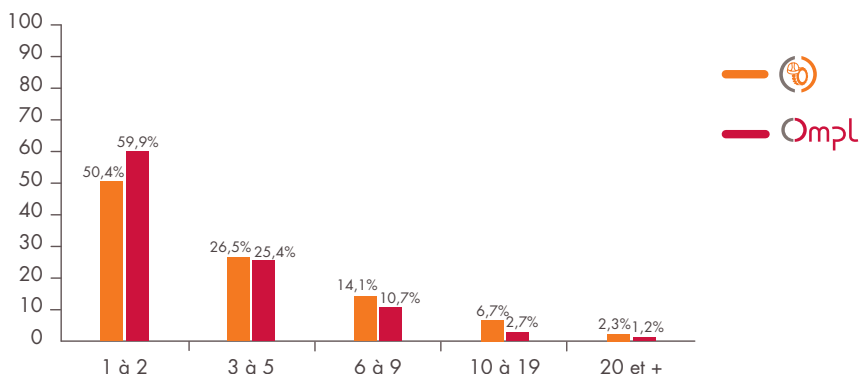
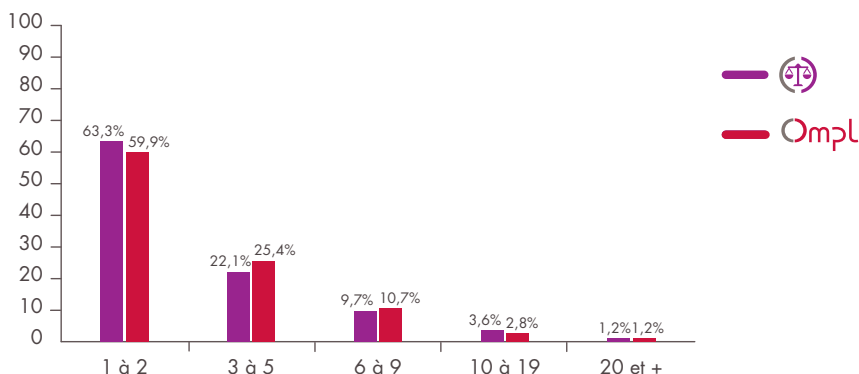
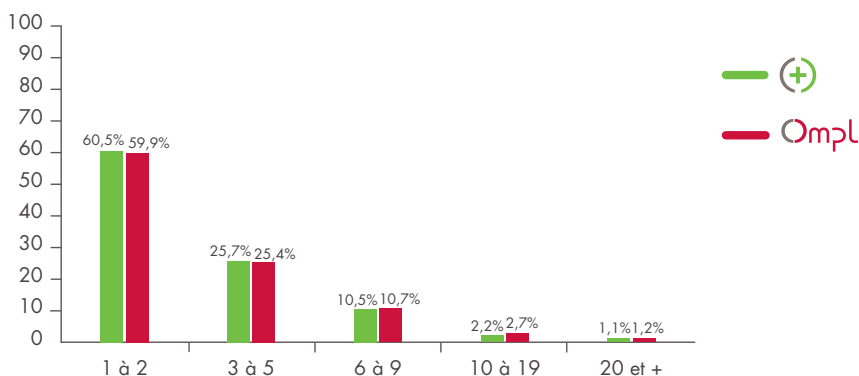
¹ Entreprises libérales du champ de l'OMPL : secteur cadre de vie-technique (entreprises d'architecture, entreprises d'économistes de la construction, entreprises d'experts en automobile, secteur juridique (études d'administrateurs judiciaires et de mandataires judiciaires, cabinets d'avocats, études de commissaires priseurs et salles de ventes volontaires, étude d'huissiers de justice) secteur santé (cabinets dentaires, laboratoires de biologie médicale, cabinets médicaux, pharmacie d'officine, cliniques vétérinaires).



ENTREPRISES GÉNÉRANT MAJORITAIREMENT UN À DEUX EMPLOIS ETP

Dans leur ensemble, les entreprises employeuses sont de petites structures qui génèrent un à deux emplois en équivalent temps plein (ETP) (59,9 %). Le secteur cadre de vie-technique se démarque de cette configuration par une proportion moindre d'entreprises comptant moins de trois emplois ETP (50,4%) et une fréquence plus importante des entreprises générant au moins six emplois ETP : 23,1 % contre 14,7% pour l'ensemble des entreprises employeuses.

Répartition par taille des entreprises employeuses (nombre d'emplois en équivalent temps plein)



Données au 31/12/2014 - Sources : Actalians, 2015.



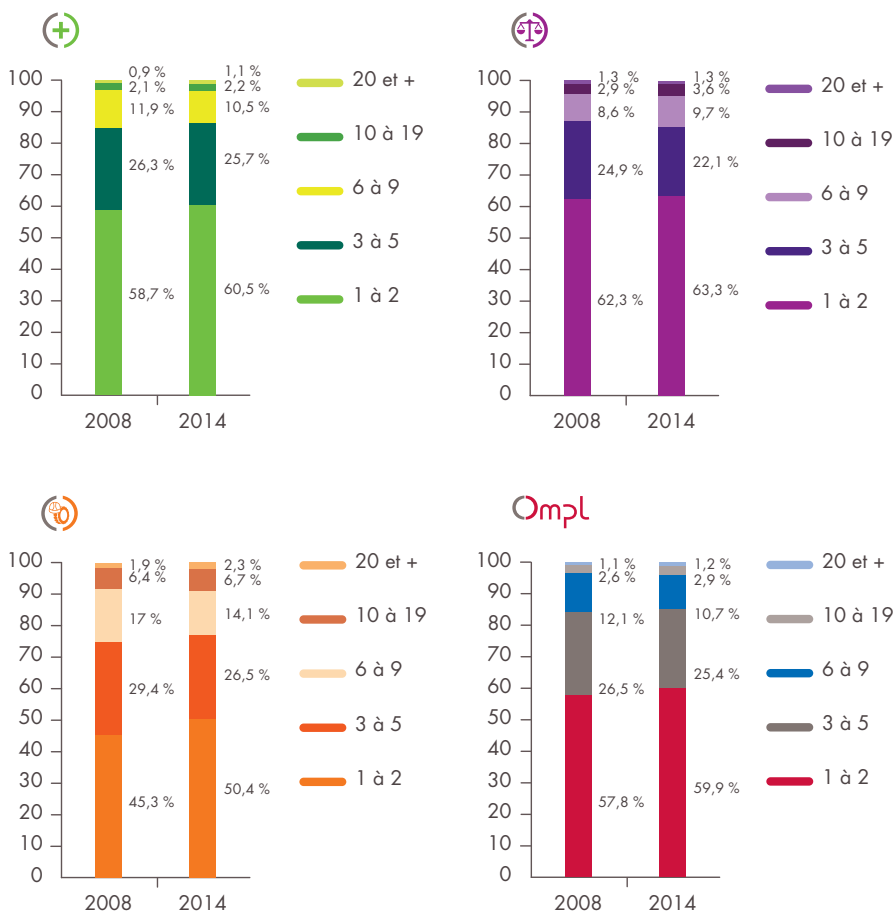
50,4 % des entreprises du secteur cadre de vie-technique génèrent un à deux emplois en équivalent temps plein. Cette proportion atteint 59,9 % pour l'ensemble des entreprises employeuses.



PART DES TRÈS PETITES ENTREPRISES TENDANT À S'ACCROÎTRE

De 2008 à 2014, la part des entreprises employeuses générant de un à deux emplois ETP est passée de 57,8 % à 59,9 %. Alors que la proportion d'entreprises comptant de trois à cinq ETP reste relativement stable (- 1,3 points), ce sont les entreprises comptant plus de six emplois ETP qui voient leur part se réduire. Le phénomène est particulièrement marqué dans le secteur juridique et cadre de vie-technique.

Évolution de la taille des entreprises employeuses (2008-2014, nombre d'emplois en équivalent temps plein)



Source : Actalians 2015.



De 2008 à 2014, la part des entreprises comptant de 1 à 2 emplois en équivalent temps plein dans le secteur cadre de vie-technique est passée de 45,3 % à 50,4 %.

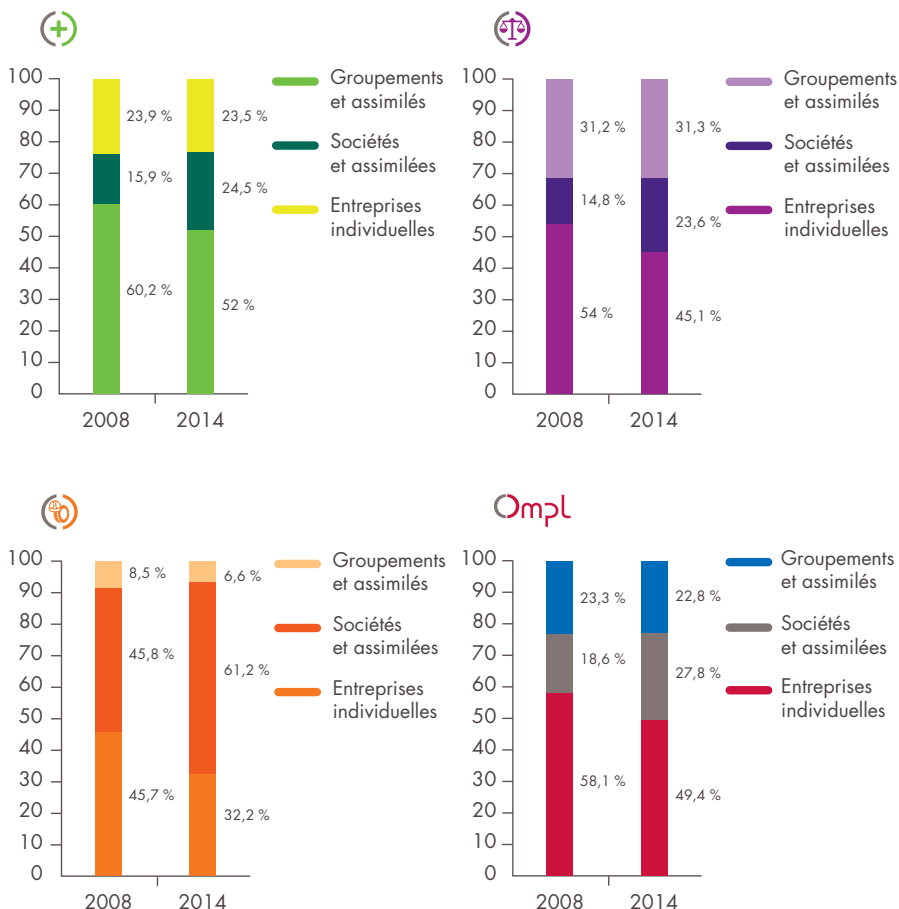


SOCIÉTÉS DE PLUS EN PLUS FRÉQUENTES

Globalement, de 2008 à 2014, la part des entreprises employeuses constituées en sociétés commerciales et assimilées tend à croître (+ 9,2 points).

Le phénomène est particulièrement marqué dans le secteur cadre de vie-technique qui se distingue des autres secteurs par une prédominance des sociétés. Les entreprises individuelles restent majoritaires dans les secteurs de la santé et juridique, mais la part des sociétés progresse tout de même de plus de huit points dans les deux cas.

Répartition des entreprises employeuses en fonction du statut juridique



Données au 31/12/2014. Source : Actalians 2015.



De 2008 à 2014, dans le secteur cadre de vie-technique, la part des entreprises individuelles est passée de 45,7 % à 32,2 %.